



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de la cancérologie à Strasbourg

Question écrite n° 40726

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'institut de cancérologie de Strasbourg. En effet, en novembre 2019, l'institut de cancérologie Strasbourg Europe (ICANS) a ouvert ses portes sur le site de Hautepierre. Issu de l'alliance entre le centre de lutte contre le cancer Paul Strauss et les hôpitaux universitaires de Strasbourg (CHU de Strasbourg), l'ICANS a pour objectif de constituer un ensemble hospitalier de référence et de haut niveau dans les domaines du soin et de la recherche en cancérologie en Alsace. Presque deux ans après l'ouverture de l'ICANS, plus que jamais le moment est venu de s'interroger au sujet de la pertinence de ce qui a été mis en place car cela concerne les patients, les professionnels de santé et le territoire alsacien au travers de la pertinence de l'offre de soin en cancérologie. C'est pourquoi M. le député souhaite savoir si, après deux années d'activité, les synergies souhaitées sont bien réelles et si la gouvernance répond aux attentes de chacun. Ainsi, il interroge le ministère de tutelle de l'ICANS pour savoir si l'institut collabore effectivement et efficacement avec les autres services de référence historiques des HUS présents sur le site de Hautepierre (comme annoncé au moment de la création de l'ICANS). Les informations dont M. le député dispose laissent à penser que les collaborations sont à géométrie variable et s'effectueraient dans un esprit d'exclusivité de l'ICANS. Cela conduirait à une volonté de faire disparaître certaines activités au C.H.U. de Strasbourg. Certaines collaborations existent bien dans des domaines comme l'urologie, l'ORL, la neuro-oncologie ou encore la sénologie mais sans changement réel et significatif par rapport aux relations antérieures à la création de l'ICANS. Par ailleurs, elles sont très restreintes dans d'autres domaines comme la cancérologie digestive, la dermatologie et la pneumologie pour ne prendre que ces exemples. On peut donc légitimement s'interroger s'il n'y a pas une difficulté majeure : celle de la gouvernance. Comme les H.U.S. n'ont qu'un rôle d'observateur et de présidence de l'assemblée générale, ces derniers se trouvent largement évincés des décisions stratégiques, ce qui interroge. Une telle situation est potentiellement très préjudiciable à la dynamique du projet initial et pourrait conduire à un affrontement entre les deux structures si la gouvernance n'est pas équilibrée car cela pourrait déboucher potentiellement sur une catastrophe scientifique et financière que personne ne souhaite évidemment. À cet égard, les flux financiers entre les deux structures sont-ils aujourd'hui identifiés de manière satisfaisante par la tutelle ? En somme, est-ce qu'aujourd'hui tout est mis en œuvre pour garantir une prise en charge personnalisée et optimisée des patients qui intègrent le *continuum* recherche-soins en matière de cancérologie via l'ICANS. De même, il aimerait s'assurer que l'ICANS, dans son fonctionnement actuel, contribue bien globalement à amplifier l'attractivité du pôle hospitalo-universitaire strasbourgeois en matière de cancérologie comme le projet initial le prévoyait.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40726

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 août 2021](#), page 6379

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)